

DATE DE CONVOCATION : 03/11/2023

DATE D’AFFICHAGE : 03/11/2023

Présents : BERTHET Sandrine, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : GARDET-CADET Michel, CHATELAIN Éric (pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12 PRÉSENTS : 10 VOTANTS : 11

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Gisèle GIANNINA est élue secrétaire de séance.

### N° 2023/41

#### **VALIDATION DES CHEQUES ASSOCIATION - ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 – 1ER VERSEMENT**

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 12 décembre 2003 concernant la modification du règlement des "chèques Associations".

Pour l’année scolaire 2023/2024, 63 enfants sont éligibles au dispositif des chèques association. En septembre, la distribution a concerné 41 enfants, soit 82 chèques association.

42 chèques associations ont été retournés en mairie pour remboursement, pour un montant total de **2 100 €**.

Cette somme se divise en deux parties : **1 470 €** sont destinés à aider les familles et **630 €** pour aider les associations qui accueillent les enfants de Tournon.

Le détail de la répartition de ces subventions est fourni en annexe de cette délibération.

#### **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- **DÉCIDE** d'attribuer, aux associations ayant retourné les chèques associations en mairie, des subventions pour un montant total de **2 100 €** selon la répartition jointe à cette délibération
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront prévus au budget.

Le Maire  
Sandrine BERTHET

La Secrétaire de séance  
Gisèle GIANNINA

Transmis au contrôle de  
légalité  
Le 13 NOV. 2023

Publié le 13 NOV. 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217302975-20231110-2023\_41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Publication : 13/11/2023



CHEQUES ASSOCIATIONS  
DÉLIBÉRATION DU 10 NOVEMBRE 2023  
(année scolaire 2023-2024 - 1er versement)

		CHEQUES ASSOCIATIONS UTILISÉS PAR LES FAMILLES et retournés en mairie par les associations		REPARTITION FAMILLE/ASSOCIATION		
ASSOCIATIONS	Nbre de chèques	Nbre d'enfants Valeur : 50€/chèque (2 chèques/enfant)	FAMILLE Participation frais d'inscription 35 € par chèque	ASSOCIATION Subv association 15 € par chèque	TOTAL	
1 ACAMTARE	2	1	70 €	30 €	100 €	
2 ASSOC. MOVE ET FIT MERCURY	2	1	70 €	30 €	100 €	
3 AVANT-GARDE D'ALBERTVILLE	3	2	105 €	45 €	150 €	
4 CYCLO VTT GILLY	1	1	35 €	15 €	50 €	
5 DANSE A LA CLÉ FRONTENEX	4	2	140 €	60 €	200 €	
6 DAUPHINS UGINOIS	2	1	70 €	30 €	100 €	
7 ECOLE CIRQUE ALBERTVILLE	2	1	70 €	30 €	100 €	
8 FOOTBALL CLUB MERCURY	2	1	70 €	30 €	100 €	
9 JUDO FRONTENEX OLYMPIQUE 4 VALLEES	5	3	175 €	75 €	250 €	
10 LA PALETTE ALBERTVILLOISE	1	1	35 €	15 €	50 €	
11 MOTO CLUB COMBE SAVOIE	2	1	70 €	30 €	100 €	
12 SOUA RUGBY ALBERTVILLE UGINE	4	2	140 €	60 €	200 €	
13 TENNIS CLUB FRONTENEX	2	1	70 €	30 €	100 €	
14 UOAT ATHLÉTISME	10	5	350 €	150 €	500 €	
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>23</b>	<b>1 470 €</b>	<b>630 €</b>	<b>2 100 €</b>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217302975-20231110-2023\_41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023  
Publication : 13/11/2023